



Saison
2024/2025

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

**Pôles France
et
Pôles Espoir**



PROCÉDURE DE CANDIDATURE Pôles France et Pôles Espoir

Ce document est destiné aux pongistes, candidats à l'entrée ou au maintien dans un **Pôle Espoir** ou un **Pôle France**, référencé dans le **Projet de Performance Fédéral (PPF)** de la Fédération Française de Tennis de Table.

Je rappelle qu'un Pôle est une structure d'entraînement labellisée par le ministère des sports. Il a pour but de former les sportifs vers la haute performance, tout en assurant leur suivi sportif, scolaire et professionnel.

La candidature à l'entrée d'un Pôle suppose un engagement vers un double objectif, visant la réussite sportive en Seniors, afin de performer dans les compétitions de référence (Championnats d'Europe, du Monde, Jeux Olympiques) ainsi que dans la préparation d'études ou de formations vers un projet professionnel.

Je souligne que l'intégration dans un Pôle est aussi subordonnée à l'obligation de satisfaire à la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR).

Veillez trouver les liens vers le site [Askamon](#) et [le guide méthodologique](#)

Le niveau requis est celui des listes « Espoirs » pour l'entrée en Pôle Espoir et des listes « Relève » pour l'entrée en Pôle France. Un niveau s'en approchant sera étudié avec attention. Les managers « Performance Jeunes » et « Détection » seront consultés pour l'orientation des joueur.se.s identifié.e.s dans les cellules FFTT.

Les pôles Espoir sont gérés par les ligues quel que soit le site d'entraînement.

Vous devrez postuler dans la base de données PSQS en identifiant la structure qui est rattachée à son territoire.

Les modalités de candidatures sont dématérialisées et se déroulent en 3 phases :

- **PHASE 1, cliquer sur le lien suivant :**

<https://www.portail-sportif.fr/TENNIS DE TABLE/candidature.html>

Vous aurez accès à un formulaire de candidature que vous devrez compléter.

Si vous avez déjà un compte dans la base **PSQS**, vérifiez les données déjà indiquées et ne renseignez que les éléments ayant évolué.

Vous pourrez notifier 3 vœux de structures. Seul le vœu 1 est obligatoire.



Si déjà
présent
dans la
base

Sinon

Veuillez saisir les informations suivantes, un email vous sera envoyé ensuite afin que vous remplissiez un dossier d'inscription complet.
Si vous possédez déjà un compte dans le PSQS, veuillez utiliser la recherche à partir de votre nom ou de votre numéro

Candidature à l'entrée en structure sportive

Rechercher un sportif existant (si vous êtes déjà inscrit dans le portail sportif)

Rechercher un sportif ...

Nom Prénom
Vous devez saisir un nom *Vous devez saisir un prénom*

Date de naissance Genre Homme Femme
Vous devez saisir une date de naissance

Mail parent 1/tuteur légal Mail du sportif
Vous devez saisir une adresse e-mail

Mail parent 2/tuteur légal

Discipline Choix 1
Vous devez choisir au moins une structure

Choix 2 Choix 3

transmettre la candidature →

- **PHASE 2 :**

Vous recevrez un courriel personnalisé vous donnant accès à votre dossier de candidature. Vous devrez renseigner une dizaine d'onglets comportant pour certains des documents à joindre (pièces d'identité, carte vitale, photo d'identité, passeports, photocopie du carnet de santé, lettres de motivations, décharge parentale, ...).

Vous pourrez renseigner votre dossier en plusieurs étapes, la seule définitive étant « validation et envoi ».

- **PHASE 3 :**

Chaque responsable de structure sera destinataire de votre candidature ainsi que de votre dossier renseigné, dès qu'il sera validé par vos soins. Il transmettra son avis et celui-ci sera ensuite confirmé ou infirmé par la Commission Nationale d'entrée en Pôle de la FFTT, programmée en mai prochain.

À la suite de ce processus, vous recevrez une réponse définitive.

Pour vous accompagner dans cette démarche de candidature dématérialisée, la FFTT vous propose une capsule vidéo (durée 10 mn), décrivant les 3 phases, décrites ci-dessus.

Cliquez pour lancer la : [VIDEO PROCEDURES CANDIDATURE ENTREE EN PÔLES FFTT](#)



Votre candidature, nécessitant un investissement conséquent, j'attire votre attention sur les contraintes **financières**, organisationnelles et familiales.

A ce titre, les athlètes inscrit.e.s devront télécharger une lettre de motivation décrivant leur projet sportif et de formation. Pour les mineurs, les parents devront également rédiger quelques lignes précisant leurs attentes et leur engagement dans le double projet de leur enfant.

S'agissant des **Pôles France** (PF), les coûts de pension et de formation envisagés pour la prochaine saison seront précisés aux parents sur demande directe à :

- **David JOHNSTON** (l'INSEP)
- **Nicolas GAUDELAS** (PF de Nantes)
- **Damien LOISEAU** (Pôle National Sud)
- **Aux managers** de la « Performance Jeunes » (Damien LOISEAU) ou de la « Détection » (Guillaume SIMONIN) pour les joueur.se.s envisageant un projet individualisé.

S'agissant des **Pôles Espoir**, la Ligue concernée pourra les préciser dans un document spécifique, sur demande.

Je précise que la présence d'un pongiste en Pôle s'envisage durant plusieurs années. Cependant, chaque année, son maintien peut être remis en cause en fonction de l'adaptation au projet et du comportement du sportif.

Souhaitant que votre enfant se réalise dans ce double projet, je vous adresse mes salutations sportives.

Jean-Nicolas BARELIER
Directeur Technique National

A handwritten signature in black ink, reading 'JNBarelier', is positioned below the typed name. The signature is written in a cursive style and is underlined with a long, horizontal stroke.